

Zeitschrift: Actio : un magazine pour l'aide à la vie
Herausgeber: La Croix-Rouge Suisse
Band: 96 (1987)
Heft: 8

Rubrik: Sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 17.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SECTIONS

La section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz dans ses murs.

CR comme... credo

Pas moins de quatre sections de la Croix-Rouge suisse se partagent le canton de Neuchâtel. Aujourd'hui, le regard d'Actio se porte sur celle de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz. La particularité de cette section est d'avoir trouvé refuge dans une maison qui lui appartient, avenue du 1^{er} Mars 2a, à Neuchâtel. «C'est notre seule fortune», souligne la présidente de la section, Isabelle Opan. C'est dans cette fortune que naît et se développe l'activité fort variée et très appréciée de la section, qui souhaite poursuivre et sans cesse améliorer ses prestations, le service d'ergothérapie ambulatoire compris, lui qui connaît quelques difficultés de trésorerie.

Bernard Wüthrich¹

Croix-Rouge s'abrège communément CR. CR comme... credo, serait-on tenté d'ajouter en parlant de la section du «Bas» du canton de Neuchâtel. Un credo sans cesse affermi. Un credo, qui est aussi celui de la présidente Isabelle Opan, en charge depuis deux ans. Ecoutez-la parler de sa section. Vous y sentirez toute la volonté et la détermination de celles et ceux qui ont confiance en une noble cause et qui font tout pour la mener à bien.

S.O.S. ergothérapie

Cela ne se passe pas toujours sans mal. Aujourd'hui, la section de Neuchâtel se bat

comme une belle diablesse pour la survie de son service d'ergothérapie ambulatoire (SEA), créé en 1973. Un tel service est nécessairement déficitaire pour une question tarifaire. En effet, l'accord passé avec la fédération des caisses-maladie impose un tarif qui ne couvre que les deux tiers des besoins. Le reste s'inscrit en rouge et la section a été conduite à appeler à l'aide les pouvoirs publics pour maintenir ce service si nécessaire.

Nécessaire, parce que l'ergothérapie permet à de nombreux malades de recouvrer une autonomie motrice personnelle ou professionnelle, par l'éveil d'activités appropriées.

A Neuchâtel, on y a cru comme dans d'autres sections

(Genève, Lausanne, Fribourg, Berne-Mittelland, etc.). Et l'on y croit encore. Ce n'est pas parce que la trésorerie a de la peine à suivre qu'on doit purement et simplement baisser les bras. Isabelle Opan et les trois ergothérapeutes travaillant au SEA de Neuchâtel s'y refusent. Pensez aux nombreux patients et aux hôpitaux qui y recourent!

Activité déficitaire, l'ergothérapie ne doit pas faire ombre aux autres prestations de la Croix-Rouge du «Bas». Ancienne monitrice elle-même, Isabelle Opan considère les cours Croix-Rouge comme largement prioritaires. L'effort se fait là à l'échelon cantonal, puisqu'une commission cantonale des cours a été créée. Sa responsable est aujourd'hui M^{me} Känzig.

Bébés chéris

Le cours de baby-sitting a ceci de particulier que la section de Neuchâtel lui offre une suite bienvenue, à l'image d'autres sections: un service de baby-sitting parfaitement rodé. On se presse au portillon des cinq cours annuels, avec, en tête, le secret espoir de pouvoir travailler à ce service. Les familles sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses à s'inscrire auprès de ce service pour requérir l'assistance d'une jeune (ou d'un jeune, car il y en a aussi de temps à autre) formée par la Croix-Rouge.

Dire que les cours fonctionnent tous à merveille serait exagéré: c'est vrai pour le baby-

sitting, c'est vrai pour la préparation aux soins de base, c'est vrai encore pour la puériculture.

C'est moins vrai en revanche pour le cours intitulé «Soigner chez soi», manifestement en perte de vitesse et qui va bénéficier d'un bienvenu coup de peinture fraîche. Certes, les samaritains, femmes d'agriculteurs ou intéressés de tout genre qui s'approchent de cet enseignement des soins de base à prodiguer à domicile sont encore nombreux. Mais la baisse de fréquentation, marquée ailleurs également, incite les responsables à le repenser en profondeur.

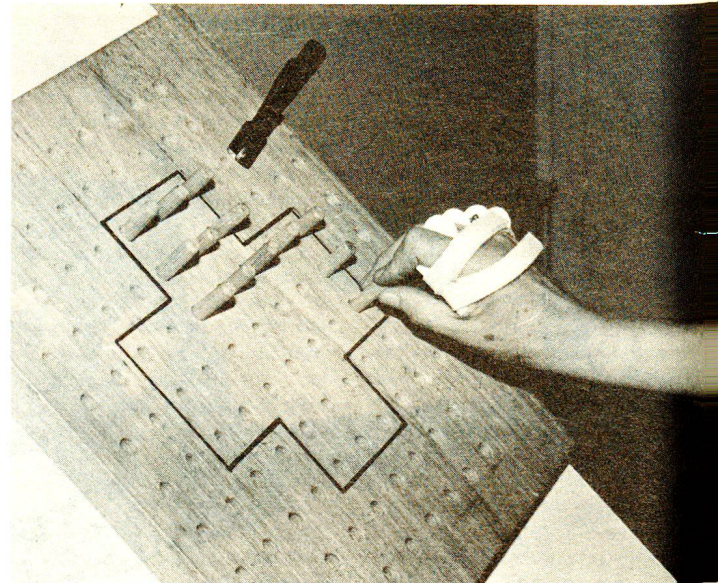
Les cours vont encore se développer, puisqu'en automne commenceront quatre nouveaux: accompagnement de la personne en fin de vie et de ses proches, pharmacie de ménage, sommeil et insomnie, vivre avec un malade chronique.

Pourquoi ces cours, pourtant activité «centralisée» par la Croix-Rouge suisse, sont-ils si importants aux yeux d'Isabelle Opan? «Parce que beaucoup d'autres activités en découlent, tels le baby-sitting ou le service de garde de malades à domicile.»

Ce dernier a recours à 35 auxiliaires de santé qui se rendent chez les malades pour des soins de base. Ceux et celles qui suivent le cours approprié obtiennent un certificat reconnu dans toute la Suisse. «Mais ce n'est pas une profes-



Le vestiaire: une caverne d'Ali Baba qui ne cesse de s'enrichir. (Photo M. Henry)



L'ergothérapie: un service bien précieux pour des petits gestes de tous les jours qu'une maladie a empêché de faire. (Photo M. Henry)



Isabelle Opan: «Notre seule fortune, c'est notre immeuble.»

sion. On ne se lance pas dans cette activité pour gagner sa vie. C'est pourquoi nous testons la motivation des candidates.»

Vestiaire d'Ali Baba

Le survol des activités de la section neuchâteloise serait fort incomplet sans un détour par le vestiaire. Tout commence par une grande porte en bois brun que l'on pousse avec l'angoisse de l'inconnu. On tourne l'interrupteur et c'est l'émerveillement. L'amas de vêtements contenus dans ce petit appartement devenu caverne d'Ali Baba fait chaud au cœur.

On se dit que les gens jouent admirablement le jeu, inspirés par une immense générosité. Car le vestiaire de la Croix-Rouge n'est pas seulement le magasin d'habits le meilleur marché de la région, c'est aussi et surtout le lieu où l'on vient apporter les vêtements que l'on ne porte plus ou dans lesquels les enfants n'ont plus place. Cela fonctionne si bien que le vestiaire permet de mettre un peu de baume sur la plaie financière ouverte par l'ergothérapie. Et l'on y trouve des objets parfois étonnants, du galurin le plus incroyable au livre de poche le plus inattendu.

Seule fortune

Le vestiaire se trouve, comme tous les autres services, dans le bâtiment de l'avenue du 1er Mars 2a. Ce n'est pas par hasard, car la maison

est propriété de la section. «C'est notre seule fortune», souligne Isabelle Opan.

Au départ, l'immeuble a été légué dans le but d'y créer une école d'infirmières de la Croix-Rouge. Aujourd'hui, une telle idée n'a plus de sens. C'est pourquoi la section y a regroupé ses activités. «Cela ne modifie pas l'esprit de la légation, car la vocation de l'immeuble reste sociale», observe la présidente.

Ainsi, les services jadis disséminés en ville se sont tous retrouvés sous un seul et même toit. On a même offert un appartement au Centre de transfusion sanguine indépendant de la section. Celui-ci était précédemment logé à la maternité de l'hôpital Portalès. Il est devenu locataire de la Croix-Rouge neuchâteloise, au même titre que l'agence communale AVS.

Certes, les activités de la section ne s'arrêtent pas là. Il y en a bien d'autres, telle que le Bureau d'information pour les professions de la santé. Et l'on souhaite les développer toujours plus. L'avenir a bonne mine et le nuage représenté aujourd'hui par le SEA ne saura que se dissiper. Isabelle Opan n'en doute pas. Et elle émet un dernier souhait: que le nombre des membres de la section (1273 au 31 décembre dernier) cesse de stagner et se montre le digne témoin de cette fourmilière d'activités. □

ACTIO

N° 8 Août 1987 96° année

Rédaction Rainmattstrasse 10, 3001 Berne N° de compte de chèques 30-877 Téléphone 031 667 111 Téléc 911 102

Edition allemande: Nelly Haldi

Edition française: Bertrand Baumann

Coordination rédactionnelle édition italienne: Sylva Nova

Conception graphique: Winfried Herget

Editeur: Croix-Rouge suisse

Administration et impression Vogt-Schild SA Dornacherstrasse 39, 4501 Soleure Téléphone 065 247 247 Téléc 934 646

Annonces Vogt-Schild Service d'annonces Kanzleistrasse 80, case postale 8026 Zurich Téléphone 01 242 68 68 Téléc 812 370, Téléc 01 242 34 89 Cantons de Vaud, Valais et Genève: Presse Publicité SA 5, avenue Krieg Case postale 258 CH-1211 Genève 17 Téléphone 022 35 73 40

Abonnement annuel Fr. 32.- Etranger Fr. 38.- Prix au numéro Fr. 4.- Paraît dix fois par an, avec deux numéros doubles (janvier/février et juin/juillet)

Bulletin d'abonnement pour particuliers

- Je désirerais connaître Actio et vous prie de m'envoyer, sans engagement de ma part, un numéro. Je souscris un abonnement annuel à Actio au prix de Fr. 32.- Cocher ce qui convient s.v.p.



Prénom

Nom

Adresse

Bulletin à découper et à nous retourner sous enveloppe à: Actio, Croix-Rouge suisse, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne.

Voulez-vous souscrire un parrainage de la CRS?

Vous souhaitez apporter votre soutien à une activité spécifique de la Croix-Rouge suisse, en Suisse comme à l'étranger: le parrainage répond le mieux à votre attente.

Vous pouvez souscrire en tout temps un ou plusieurs parrainages figurant sur la liste ci-dessous et vous fixez vous-même le montant mensuel des dons que vous désirez verser.

Deux fois par année, Actio vous informe sur l'utilisation de vos dons dans les différents projets, financés sous forme de parrainages. Pour souscrire un parrainage, il vous suffit de remplir le bon ci-dessous et de le retourner à: Croix-Rouge suisse, Parrainages, Rainmattstrasse 10, 3001 Berne.

Souscription d'un parrainage

Je désire souscrire un parrainage sous les auspices de la CROIX-ROUGE SUISSE:

Contribution mensuelle: (indiquer le montant désiré)

Parrain ☉: jusqu'à Fr. 10.- Fr. []

Parrain ☉☉: à partir de Fr. 10.- Fr. []

Parrain ☉☉☉: à partir de Fr. 20.- Fr. []

Parrain ☉☉☉☉: à partir de Fr. 50.- Fr. []

Je désirerais souscrire le (ou les) parrainage(s) suivant(s): (cocher s.v.p. le parrainage désiré)

- Familles et personnes seules en Suisse SOS Aide individuelle Autocars pour handicapés Réfugiés en Suisse Réfugiés tibétains en Suisse Réfugiés dans le monde Indochine meurtrie Enfants dans des zones de détresse Activités imprévisibles de la Croix-Rouge



Prière de me faire parvenir les bulletins de versement de parrainage à l'adresse suivante:

Nom Prénom Rue NPA/Lieu